

Informations de base	
2019/2993(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la répression violente des récentes manifestations en Iran Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux Zone géographique Iran	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
18/12/2019	Débat en plénière		
19/12/2019	Décision du Parlement	T9-0112/2019	Résumé
19/12/2019	Résultat du vote au parlement		
19/12/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2993(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0271/2019	18/12/2019	
Proposition de résolution		B9-0272/2019	18/12/2019	
Proposition de résolution		B9-0273/2019	18/12/2019	
Proposition de résolution		B9-0274/2019	18/12/2019	
Proposition de résolution		B9-0275/2019	18/12/2019	
Proposition de résolution		B9-0276/2019	18/12/2019	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0112/2019	19/12/2019	Résumé

Résolution sur la répression violente des récentes manifestations en Iran

2019/2993(RSP) - 19/12/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la répression violente des récentes manifestations en Iran. Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune déposée par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Les députés ont rappelé que des dizaines de milliers de personnes venues de tout l'Iran et représentant toutes les couches de la société ont exercé leur droit fondamental à la liberté de réunion et ont exprimé leurs griefs économiques face à l'augmentation d'au moins 50 % du prix du carburant, dans le cadre des troubles les plus graves qu'ait connus le pays depuis 40 ans.

En dépit des appels internationaux répétés à la retenue, les forces de sécurité iraniennes ont utilisé des moyens et une force disproportionnés contre les manifestants. Selon des rapports de la société civile, les forces de sécurité iraniennes ont ouvert le feu sur des manifestants non armés qui ne présentaient aucun risque imminent, et auraient tiré pour tuer. Selon les rapports, au moins 304 personnes ont été tuées, y compris des enfants, et beaucoup d'autres ont été blessées, tandis que des milliers de manifestants, ainsi que des journalistes, des défenseurs des droits humains et des étudiants, ont été arrêtés.

Les autorités iraniennes n'ont pas annoncé le nombre officiel de morts et ont refusé de remettre les corps des victimes à leurs familles.

Le 16 novembre 2019, les autorités iraniennes ont procédé à une fermeture quasi totale des communications Internet pendant cinq jours, coupant presque tous les moyens de communication en ligne pour les personnes se trouvant en Iran et empêchant toute circulation d'informations en rapport avec la répression brutale. L'arrêt des communications sur Internet, considéré comme une violation du droit fondamental d'accès à l'information, constitue une limitation disproportionnée de la liberté d'expression, et est devenu un mode opératoire permanent pour les autorités.

Le Parlement a déploré le recours généralisé et disproportionné à la force par l'Iran contre des manifestants non violents qui ne faisaient qu'exercer leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique. Il a exhorté les autorités iraniennes à :

- annoncer le nombre total de morts et de détenus, à mener une enquête rapide, impartiale, indépendante et transparente sur les allégations de recours excessif à la force, y compris le ciblage direct des manifestants par les forces de sécurité, et à demander des comptes à tous les auteurs de violences ;
- libérer sans condition tous les manifestants, défenseurs des droits humains et journalistes actuellement détenus en Iran pour avoir exercé leurs droits légitimes à la liberté d'expression et de réunion ;
- lever tous les blocages des communications et des services en ligne.

Le Parlement a réitéré son plein soutien aux lauréats du prix Sakharov, Nasrin Sotoudeh et Jafar Panahi, et a déploré que Nasrin Sotoudeh soit toujours emprisonnée, purgeant une peine de 33 ans et 148 coups de fouet. Il a insisté sur sa libération immédiate et inconditionnelle. Il a également demandé la levée de l'interdiction de voyager qui frappe Jafar Panahi depuis 2010.